CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que tous les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connoître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis seront publiés en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, moyennant une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins; les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, à ... les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer l'abonnement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la rebut.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau à vapeur neuf fin marcheur LANCASTER, capit. Hinkle, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH, rue de la Nouvelle-Levée, No.
10 juil

POUR PASCAGOULA.

Et autres lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur MARIETTA, capit. Rhodes, partira du bas du chemin-à-coulisses, tous les samedis à 4 heures P. M. et ira à la Mobile, lors qu'il aura suffisamment de fret et passage offert. Le bateau a d'excellent emménagemens pour les passagers, s'adresser à bord. [26 juin—6m] THOMAS RHODES.

POUR BOSTON.

Le brick neuf fin voilier, RODERIC DHU, capitaine Winwall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
juillet LINCOLN & GREEN.

POUR TAMPICO.

La goëlette ELIZA-THOMAS, ayant la majeure partie de son chargement engagée partira positivement samedi prochain.
10 juillet DUFART & BARON.

POUR LA HAVANE.

Le joli brick espagnol, avantageusement connu, MANUELITA, capitaine F. Vincent, ayant les deux tiers de son chargement à bord, partira le 12 du courant. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à COURVAL, ACEBO & Co.
10 juillet rue de la Levée. No. 6

POUR LIVERPOOL.

Le navire ESSEX, capit. Vaugham, ayant la majeure partie de son fret engagée. Pour le reste, s'adresser à bord, ou à
10 juillet BENJ. BOOTH & Co.

PARA LA HABANA.

EL hermoso y muy acreditado bergantin español MANUELITA, su capitan Dn. Francisco Vinent, tiene las dos terceras partes de su cargo á bordo, saldrá para el expresado puerto al 12 del corriente. Por flete ó pasage, teniendo hermosas comodidas, se dirigiran á los Sres. COURVAL, ACEBO Y Cia, calle de la Leve, No. 6.
10 juil

POUR MATANZAS.

La goëlette espagnole OSCAR, capitaine Mora, étant sur son départ prendra des passagers. S'adresser au capitaine à bord, ou à
J. & J. DARRAMON, rue de Chartres, No. 23.
5 juillet

A LOUER.—Une Maison de 7 appartemens, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c. située rues Mandeville et Amour. CHS. HATREL,
23 juin rue de Chartres, No. 123.

A LOUER.

La belle maison connue sous le nom de HOTEL DU LAC située à l'embouchure du Bayou St. Jean, sur le site élevé de l'ancien port, incontestablement la situation la plus agréable des bords du lac. Les améliorations récentes des routes des deux côtés du Bayou donnent l'assurance que les améliorations ne seront pas interrompues.

Le mobilier peut être pris à une raisonnable évaluation et les conditions seront libérales.

Pour une personne active et industrieuse il s'offre rarement d'aussi belle occasion d'employer son capital. On peut prendre possession de suite. Pour plus de renseignement, s'adresser à
B. BOOTH & Co.

A LOUER.

Le haut et les dépendances de la maison située à l'encoignure des rues Levée et St. Philippe, on donnerait la préférance à qui voudrait l'occuper plusieurs années. Pour le prix et les conditions, s'adresser à R. TOLEDANO,
6 juin—6 rue St. Louis, No. 17.

A LOUER.

Un beau magasin neuf, rue Toulouse entre Bourgogne et Remparts pouvant servir d'entrepôt, s'adresser à P. O. SORBE,
6 juin rue Royale, No. 118.

A LOUER.

Le beau MAGASIN à 3 étages que MM. Garlie & Guillot viennent de bâtir dans la rue Jefferson, à côté de celui de M. Hermann; s'adresser à M. DELPUECH, pharmacien, rue de Chartres, presqu'en face de la rue Jefferson. 17 mai—3.

A LOUER.

Pour entrer de suite en possession, une MAISON en briques à deux étages, rue Foucher, entre Julie et St. Joseph, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
7 mai rue de la Nouvelle-Levée. No. 13.

A LOUER.—Le premier étage de la Maison No. 54, rue Toulouse. Aussi, la Maison à étage No. 85, située dans la même rue. Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 11, rue St. Louis.
15 mai

T. LANAVIT encoignure des rues Bourbon et Douane, offre à vendre les articles suivants, arrivés de Marseille et Bordeaux:
Nougat blanc en boîtes de ferblanc;
Fruits cristalisés en boîtes, Saucissons;
Anisette superfine en paniers;
Vieux cognac de qualité supérieure;
Guignolet d'Angers en paniers;
Liqueurs assorties;
Vins en caisse de divers crus, tels que Chateau Laffitte, Haut Brion, Larose et vin blanc de Sauterne.
Egalement en magasins.
Quelques caisses de Vin supérieur de Porto;
Fruits confits de la Havane;
Essence de vinaigre pour les maladies épidémiques;
Sirops de toute espèce;
Cerises et fruits à l'eau-de-vie;
Kirchwaser, Absynthe de Suisse;
Moutarde anglaise et française;
Sardines et conserve de Colin, et toutes sortes de provisions pour navires et ménages;
9 quarts de pipes de vieux Vin de Madère de 1ère. qualité;
2 pipes de Genièvre de Hollande; le tout directement importé et à vendre par T. LANAVIT,
15 juin encoignure Bourbon & Douane.

REÇUS par les derniers arrivages d'Angleterre et à vendre par le soussigné, au No. 55, rue de la Levée.

Fers à repasser, fil de fer et de cuivre; Pots d'étain, porte bouteilles, cercles en cuivre et en feuille; Boîtes en ferblanc vernissées pour papiers, avec des serrures patentées; Grecques à café (plaques) de diverses grandeurs; Poignées de rideaux, ratières et souricières en fil de fer; Serrures patentées, pour bureaux, tiroirs, coffres, buffets, et malles; Colliers et chaînes pour chiens, poires à poudre en cuivre; Epées plaqués et en cuivre à la Sarvarrow; Filières à coussinets assortis, pantures courbées à plaques; Razoirs et couteaux de poche très-fins; Couteaux de tables et couteaux et fourchettes de toutes qualités; Egoïnes de Spears et C. S., Fers à repasser pour enfants; Couteaux et sécateurs de bouchers assortis, Loquets de toutes qualités; Tenaux anglais, façon française, de toutes grandeurs; Moulins à café de Park, extra-fins, Moulins à café, carrés; Clés à vis assorties de 10 à 20 pouces, très-fortes; Limes pour forgerons, égoïnes, passepartout, scies de moulin &c., Compas de proportion et compas à ressorts, rappes à cheveux; Rappes fines, pour ébénistes, bouilloires et poissonnières; Casseroles plates et rondes, marteaux d'ingénieurs; Moulins à mais de Park et de Corn de Nos. 1 à 19; Tilles, haches et casse-têtes pour tonneliers et charpentiers; Pinces de lits, roulettes en fer, compas de proportion, pour les charpentiers de navires; Anneaux et boutons en cuivre à vis, galvanisés en cuivre et en fer, vis à bois, assorties; Bigornes de tonneliers, rivets de tonneliers; Cadenas en cuivre et en fer de toutes grandeurs et qualités; Truelles à maçons de Brades, ciseaux et gouges d'ébénistes et charpentiers, Mortiers en fer et en cuivre avec pilons; Soupières, planches, balances en cuivre étamé assorties de 12 à 16 pouces; Roulettes à chassés; loquets, polis et vernissés; Grils très-forts, assortis de 10 à 18 lames, faucilles No. 1 à 4; Poëles à frire de toutes qualités, complets pour coffres &c.; Poignées en cristal, plaquées; Anneaux de tentes en fer et en cuivre; avec un assortiment général de Fournitures de navires et de clincaillerie. Aussi de Philadelphie et New-York. Un assortiment de peinture blanche et de couleurs diverses pour à enduire en barils et en boucauds, colle-forte américaine brais, goudron et résine.
F. PASCAL.

COUVERTURES FRANÇAISES—450 balles, ... de Granier, reçues et à vendre par
21 juin J. MAGER.

VIN DE MARSEILLE—100 barriques Vin supérieur, excellente marque d'Elisée Baux, à $15, pour clore une facture, s'adresser rue St. Louis, No. 23. 28 juin

A VENDRE.—Un très bon nègre créole propre aux premiers travaux d'une habitation, s'adresser rue St Louis No. 23. 26 juin.

LES soussignés ont reçu par le brick Atlas, un nouvel assortiment de verres de ... qu'ils offrent en vente.
A. QUERTIER & BOUTIN.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton et Banque de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1833.

LES actionnaires qui n'ont pas échangé leurs reçus contre des certificats d'actions sont priés d'apporter leurs reçus et de recevoir leurs certificats.

Le bureau est ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi et depuis 4 jusqu'à 6 heures du soir.
3 juillet WM. HUDSON, sect.

A dater d'aujourd'hui, la société qui existait sous la raison de *Dubertrand & Legendre*, est dissoute d'un consentement mutuel. P. Dubertrand reste chargé de la liquidation et continue les affaires comme par le passé sous son propre et privé nom. Son bureau est rue St. Louis un peu plus bas que la Bourse.
Nouvelle-Orléans, 1er. juillet 1833.
P. DUBERTRAND,
3 juillet H. LEGENDRE.

LES soussignés donnent avis qu'ils ont formé une société sous la raison *Dufart & Baron*, à compter du 1er. courant, et que la liquidation de leurs affaires commerciales individuelles qui pouvaient avoir eu lieu sur cette place depuis le mois de mai de l'année dernière, sera opérée par la nouvelle maison. JN. DUFART,
3 juillet A. BARON.

TRAITES sur l'Angleterre et New-York, à vendre par
3 juillet BENJ. BOOTH & CO.

ON demande dans une boutique de barbier un jeune homme qui connaisse bien l'état et qui puisse conduire un établissement de ce genre. Les conditions seront très avantageuses. S'adresser au bureau de cette feuille.
5 juillet—4

A VENDRE en gros et en détail par le soussigné—15 boucauts jambons de Cincinnati, garantis de 1ère. qualité et dont deux expressément préparés par Walker pour l'usage des familles, PAUL CIEUTAT, rue St. Philippe, No. 21.

Aussi: Tous les articles de groceries en général et un assortiment de faïence qu'il offre à un rabais considérable, ... article. 5 juillet.

UNE personne propre à presque tous les genres d'affaires désire trouver une place dans un comptoir ou un magasin. Il ne demanderait actuellement que des appointemens modiques, son but principal étant de s'occuper pendant ces trois ou quatre mois.

Il donnera les meilleurs renseignements. S'adresser boîte 515 à la poste. 5 juillet.

COUR DES PREUVES—Attendu que Martin Paradol a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Alex. Renois, *décédé intestat*; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
5 juillet S. BLOSSMAN, dép. gref. des testamens.

220 SACS café de la Havane, en débarquement du brick Massachusetts, à vendre par
3 juillet LINCOLN & GREEN.

100 SACS poivre de Sumatra en débarquement du *brick Latona*, et à vendre par
3 juillet DUCROS & MORPHY.

M. JOSE PRATS ayant associé son fils Salvador Prats à sa maison commerciale, ladite maison sera conduite à partir du 1er. juillet, sous la raison de
3 juillet J. PRATS & FILS.

LA société existante sous la raison de *Radaz, Deranco & Co.*, est dissoute par consentement mutuel à partir du 1er. courant, *François Radaz & Charles Deranco*, sont conjointement chargés de la liquidation de la dite société
Nouvelle-Orléans, le 1er. juillet, 1833,
FRANCOIS RADAZ,
CHARLES DERANCO,
DONAT RADAZ,
1er juillet—4 de Paris.

LES soussignés continueront les mêmes affaires au No. 77, rue de Chartres sous la raison de *F. Radaz & frère.*
FRANCOIS RADAZ,
DONAT RADAZ,
1er juillet—4 de Paris.

LE soussigné continuera de tenir son magasin de marchandises sèches au No. 100, rue de Chartres.
1er juillet—4 CHARLES DERANCO.

MONSIEUR BOYER a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il tient toujours son école rue Royale No. 106, entre St. Louis et Conti.

Il a fait disposer un nouveau local qui lui permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves et de baisser ses prix.

Il déclare positivement qu'il n'est point associé avec Mde. Vernies, mais qu'il doit seulement consacrer à l'établissement de cette dame deux heures dans la soirée lorsque son école sera terminée, 1er juillet—6.

ON a besoin d'un jeune homme de bonnes mœurs, connaissant la partie de marchandise sèches, et parlant le français et l'anglais, s'adresser chez
1er juillet J. & J. DARRAMON.

Bureau de la Presse à Coton de la Levée, Nouvelle-Orléans, 18 juin 1833.

AVIS est par le présent donné qu'une demande a été faite pour le renouvellement du certificat No. 32, de six actions dans le fond capital de la compagnie, au nom de Henry de Ende; on suppose avoir égaré ces certificats.
WM. HUDSON,
18 juin—6s secrétaire.

LES soussigné ont sur la Levée, vis-à-vis le Ferry, environ 200 barillets de melasses qu'ils offrent à vendre, ou aux navires à un frêt modéré.
TOURNE & BECKWITH,
14 juin rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

VIN DE CHAMPAGNE, &c.—150 paniers de Champagne supérieur; 6 balles Couvertures de laine, reçues par le navire Warsaw, du Hàvre.
60 barriques Vin de Marseille, ayant droit au *debenture*, à vendre par
14 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

SEL—1950 sacs, à bord du brick Mary, de Liverpool, à vendre par
13 juin B. BOOTH & CO.

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, à vendre par F. PERRET,
7 juin rue Toulouse, No. 59.

CHEVAL ET BARROUCHE A VENDRE, A BON MARCHE.—Une jolie Barrouche avec un bon cheval; s'ils ne se vendent pas à l'amiable avant le 15 courant, ils seront offerts à l'encan, le dit jour, par P. A. Guillotte, encanteur, s'adresser rue Royale, No. 118.
5 juin

LE soussigné offre à vendre la cargaison du navire Dublin-Packet, de Marseille, consistant en
500 barriques Vin des marques Bergasse, Ponset et Belfort;
120 barils Vin imitation Madère;
800 caisses Vin Muscat;
50 barils Vinaigre;
100 caisses Savon bleu vif;
339 barils Eau-de-vie de Catalogne de 30 degrés;
100 caisses Liqueurs superfines;
30 " Absinthe de Neufchâtel;
100 " Eau-de-fleurs d'orangers;
700 paniers huile d'Olive, marque Plagnol;
180 caisses Salaisons assorties;
78 balles amandes;
4 jarres Fruits cristalisés;
1 jarre Nougat;
20 caisses fromages d'Hollande;
10 " Pruneau de 50 paubans chacune;
10 jarres Saucissons;
20 " Amandes douces cassées;
10 " do. amères do.
1 " Noix;
1 " Noisettes;
6 balles graines pour oiseaux;
6 pipes Eau-de-vie;
10 balles Bouchons;
500 paniers Bouteilles vides;
200 jarres vides;
040 chaines d'Ail;
Le tout ayant droit au drawback.
F. H. PETITPAIN,
5 juin encoignure Chartres et Toulouse.

ON demande 320 Actions de la Banque de l'Union de la Louisiane, s'adresser à
20 mai P. J. TRICOU.

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre;
Beau et bon Café, à un escalin la livre;
Beau et bon Thé, à une piastre la livre;
Bon Vin à 4 escalins le gallon, Rum imitation Jamaïque à 6 escalins le gallon; on ne vend pas moins de 2 gallons à la fois;
Liqueurs de la Martinique, vieux vins pour les malades; Champagne, Grave, Frontignan, &c.
Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, canons, vieille eau-de-cologne, clinquaillerie de tout genre et véritable remède de Le Roy, tant liquide qu'en pilules, au magasin d'ANT. MICHOUD,
24 mai encoignure Levée et Ursulines.

SANGSUES A VENDRE, à la pharmacie de F. ORIOL & Co.
13 avril encoignure des rues Condé et Dumaine

LE soussigné ayant été régulièrement nommé agent pour la vente des fameuses machines à laver de Queens, a l'honneur d'informer le public et particulièrement les capitaines de bateaux à vapeur, de navires, les personnes tenant pensions &c. &c. qu'il recevra des ordres pour une ou plusieurs de ces machines, à son bureau, rue du Maine, No. 28.

Les avantages de cette machine sont tels qu'il suffit de la voir en opération pour avoir le désir de les acheter—On peut voir la machine en opération rue de Chartres, No. 128.

On peut obtenir le droit d'en vendre dans différentes paroisses en s'adressant chez Everitt, rue du Maine, No. 28.
25 avril

PORC.—48 barils porc *prime*, pour l'usage des habitations, à vendre par
7 juin DUCROS & MORPHY.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par
10 mai I. OGDEN & CO.

VENTES PAR LE MARSHAL.

W. F. Hyde & co vs. A. L. Michel.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la demande ci-dessus, j'exposerai en vente, le lundi, 15 juillet prochain, au café de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à midi, un cheval gris, selle et bride, saisis dans la demande ci-dessus.
12 juil L. DAUNOY, marshal.

Starky Sparkman vs. Peter Daniels.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm Grivot, juge conseiller de la cour de cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, lundi 22 juillet, à 5 heures, sur les lieux, rue des Orangers, faubourg Annonciation, une quantité de planches et de bois, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
10 juillet L. DAUNOY, Marshal

Ml. Avery vs. Patrick Marer.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Lanusville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 23 juillet, à 5 heures, au Principal, un lot d'outils de forgeron, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
10 juillet Marshal

La succession de ... contre M. & Mme. Boyer.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 18 juillet, à 5 heures, au Principal, 2 lits en acajou, 1 armoir, 3 tables, 1 side-board, 1 paire de fer à repasser, 1 bois de lit, et divers autres articles, saisis dans la demande ci-dessus.
8 juillet D. DAUNOY, marshal.

F. H Petitpain vs. Bontemps.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 19 juillet, à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Rempart et de l'Hôpital, le fonds d'un cabaret, contenant divers articles de groceries, étagères et comptoir, saisis dans l'affaire ci-dessus.
5 juil L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi 20 juillet, à 5 heures, au bureau de marshal, 1 caisse, 1 table, 112 boîtes de cigarres, 1 secrétaire, saisis dans l'affaire de Mme. Lobré.
5 juillet L. DAUNOY, marshal.

A. Garets vs. Hy. Tilley,

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 16 juillet, à 5 heures, sur la Levée, entre les deux marchés, un lot de cordage, 1 do. vieille voiles, &c, saisis dans l'affaire ci-dessus.
3 juillet L. DAUNOY, marshal.

Lauren, & Rogers vs. J. Bull.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi, 17 juillet, à 5 heures, au Principal, une barrique d'huile, 5 barriques contenant liqueurs, une boîte tabac, une boîte chandelle, un comptoir, et établette, saisis dans l'affaire ci-dessus.
3 juillet L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 3 août, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, un lot de terre, situé à l'encoignure des rues Robertson et Bayou, mesurant 64 pieds de face, sur 144 pieds de profondeur, saisi à la demande du Dr. Thomas.
1er. juillet L. DAUNOY, marshal.

L. Brink contre Thos. Pendegrast.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 3 août prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le terrain No. 7, d'après un plan fait par Joseph Pilié et déposé au bureau de T. Seghers, notaire public. Le dit lot situé encoignure des rues Baronne et Girod, faubourg St. Marie, avec toutes les bâtisses qui sont dessus, se composant de 2 bonnes maisons d'habitation en bois dont une est toute neuve et l'autre en bon état, saisie et, pour être vendu sujet à une hypothèque de $2700 en faveur du vendeur, la dite propriété a 25 pieds sur la rue Girod et 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la rue de la Baronne, saisis dans la demande ci-dessus.
1er juillet L. DAUNOY, marshal.

Robert Allen vs. H. Humerick.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 15 juillet, à 5 heures sur les lieux, dans une cour située rue de l'Hôpital et Bourgogne, une grande citerne, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1er juillet D. DAUNOY, marshal

F. La Pierre vs. Louis.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 22 juillet, à 5 heures, sur la Levée, vis-à-vis la rue Toulouse, une pirogue No. 77, saisie dans la demande ci-dessus.
26 juin L. DAUNOY, marshal

AVIS.—La société existante sous la raison de *Lobre & Orain* est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour. G. Orain reste chargé de la liquidation et continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, même magasin, Nouvelle-Levée, No. 7. B. LOBRE.
1er juillet G. ORAIN.

AVIS.—Le soussigné prévient ses anciens patrons, qu'il continue, pour son propre compte, le même genre d'affaires que ci-devant. Son bureau est sur la Nouvelle-Levée, No. 7. B. LOBRE.
1er juillet

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de Ignatius Pigman, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par N. Cox, exécuteur testamentaire du dit Ignatius Pigman, ne serait point approuvé et homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions et de toute responsablité.
Par ordre de la cour,
3 juillet S. BLOSSMAN, dép. rég.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge, 29 mai 1833—*Dans l'affaire de M. Chapus contre ses créanciers*—Sur motion de R. Rousseau, avocat de A. Delpeuch, syndic des créanciers de l'insolvable, il est ordonné par la cour que toutes les personnes intéressées devront avant jeudi, 18 courant, déduire leurs motifs d'opposition à ce que le tableau de distribution déposé au greffe par le dit syndic soit homologué les fonds distribués en conséquence et le syndic déchargé de ses fonctions.
Extrait des minutes du greffe, 5 juillet, 1833.
8 juil—3 F. BUISSON, député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Charles Maurian, juge, 20 juin 1833—No. 6959—*Eulogie de Colis vs. ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une assemblée du dit pétitionnaire ait lieu en l'étude de H. Pedesclaux, not. pub., le lundi, 22 juillet prochain, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient suspendues. Il est de plus ordonné que R. Preaux soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la cour,
21 juin—8,2ps. F. BUISSON, dép. gréf.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Présent l'hon. Ch. Maurian, juge—*Jean Joseph Cotron vs. ses créanciers.*—La cession des biens de pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de L. T. Caire, notaire public, le jeudi 11 de juillet prochain, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; et en attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues; il est de plus ordonné que M. Geo. Ashridge soit nommé pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de la cour,
10 juin—9 2ps F. BUISSON, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—14 juin 1833—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—[No 6603]—*Dans l'affaire de John Prendergast contre ses créanciers*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition de Jones. F. Raoul Livaudais, syndic, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de faillis ait lieu en l'étude de W. Boswell, not. pub. mercredi, 17 de juillet prochain, pour déterminer les conditions et l'époque de la vente des biens cédés.
Par ordre de la cour.
15 juin—11, 2ps F. BUISSON, député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—*Robert Broneugh contre ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Jules Mossy, notaire public, le lundi 8 juillet prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire. En même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Par ordre de la cour.
26 juin—8,2ps FRED. BUISSON, dép. greffier

REÇU dernièrement et en vente chez le soussigné;
50 caisses de Macaroni;
12 caisses de Sardines;
12 caisses de Ratafia de Grenoble;
10 jarres de Saucissons de 1ère. qualité;
75 paniers de Champagne de 1ère. qualité;
60 do. do. Vin de ...
JULES LE BLANC,
24 juin rue Royale, No. 103.

TRAITES sur Marseille, en vente chez
JULES LEBLANC,
24 juin rue Royale, No. 103.

F. FLESCHBEN, *peintre de portraits*, nouvellement arrivé de France, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il fait des portraits à l'huile et au dessin, en toutes grandeurs désirables, dont il garantira la ressemblance parfaite. Les personnes qui désireraient examiner ses ouvrages et se faire peindre par lui, peuvent s'adresser à l'Hôtel de la Marine, rue de la Levée. 8 juil

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testaments*—Mardi, 13 août 1833, à midi, sera exposé en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Pierre Hurtubuise, un mulâtre nommé Mignon, âgé d'environ 24 ans, bon forgeron.

Conditions de la vente—Un an de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et portant hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour, S. BLOSSMAN, dép. régister.
N. B. L'acte de vente sera passé chez Wm. Christy, not. public, aux frais des acquéreurs. 10 juillet

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*—Lundi, 22 juillet 1833, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente rue Royale, entre les rues de la Douane et Canal, les effets mobiliers appartenant à la succession de Thos. C. Dawson. Conditions de la vente: Comptant. Par ordre de la cour,
10 juil P. L. B. DUPLESSIS, dép. rég. des test.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens.—Samedi, 13 juillet 1833, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Bassin et St-Louis, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu Sévatien Hall.
Conditions de la vente: Comptant.
Par ordre de la cour,
1er juillet W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Samedi, 13 juillet 1833, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu James Whitworth.—Conditions de la vente: Comptant.
1er juillet W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Vendredi, 12 juillet 1833, à 10 heures du matin, il sera vendu au ci-devant domicile de feu le capitaine George Rollins, No. 314, rue Tchapitoulas, entre les rues Louise et Delord, un fonds de boutique d'eau de Soda, les meubles meublants et autres effets mobiliers, appartenant à la succession du défunt—Plus un cheval et un dray.

Conditions de la vente: Toute somme au-dessous de $200 payable comptant, et toute somme au-dessus de $200 payable à 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction.
Par ordre de la cour.
1 juillet W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1833—No. 6072—*Patrick Rider contre ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de Gustave Legendeur, notaire public, le samedi 20 du présent mois, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Par ordre de la cour.
10 juillet—5 ARMAND PITOT, greffier

COUR DES PREUVES—Attendu que Carrière & Borduzat ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu *Etienne Lacoste*, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
10 juil FELIX TALA, dép rég

COUR DES PREUVES.—Attendu que Joachin Viosca a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle aux héritiers absens de feu Francisco Casanova, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
10 juil FELIX TALA, dép. rég.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Jos. Monrose, h. c. l., et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par François Auguste, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et le dit curateur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
10 juil FELIX TALA, dép. rég.

COUR DES PREUVES.—Attendu que F. H. Petitpain a présenté une pétition à la cour l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Jacques Michel, décédé ab intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
10 juil FELIX TALA, dép. rég.

COUR DES PREUVES—Attendu que John H. Holland a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Henry Johnson, *décédé ab intestat*; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,
10 juil FELIX TALA, dép. rég. des test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Wm. H. Wtirston a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Henry Johnson, décédé ab. intestat; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,
10 juil FELIX TALA, dép. rég.

COUR DES PREUVES—Attendu que Timothy Dow a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu David Hore, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
10 juil FELIX TALA, dép. rég.

COUR DES PREUVES—Attendu que J. C. Wagner a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Thadus Bunto, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
10 juil FELIX TALA, dép. rég.

COUR DES PREUVES—Attendu que Ve. J. B. Lambert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jn. Bte. Lambert, décédé ab. intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
8 juil S. BLOSSMAN, Dép. rég.

COUR DES PREUVES—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Alphonse Vaugeois et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte à rendu par Charles René Oger, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour,
12 juil S. BLOSSMAN, dép. rég.

PAROISSE D'ORLEANS,

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Joseph Hécaud, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Pierre Roup exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
8 juil S. BLOSSMAN, dép. rég.

COMPAGNIE DE NAVIGATION,
Nlle.-Orléans, 29 juin 1833.

LA Compagnie ayant complété le chemin ferré qui suit la rive droite du bayou St. Jean, comme on le verra par la lettre ci-jointe du secrétaire d'État, a nommé Peter Boyer portier, et l'a autorisé à percevoir les droits de péage qu'elle a droit à demander en vertu de sa charte.

Le droit de péage, *pour aller et revenir*, sera:
Pour un cavalier et son cheval, 12½ cents.
Pour une charrette, chaise, cabriolet, à un ou plusieurs chevaux, 25 "
Pour un carosse, phaéton, ou toute autre voiture à 4 roues, 50 "
JAMES W. MURRAY, sect.
[COPIE.]
Nouvelle-Orléans, 29 juin 1833.

Monsieur,—Les commissaires nommés par le gouverneur pour inspecter la route construite par la Compagnie de Navigation, sur la rive du Bayou St.-Jean, ayant trouvé qu'elle était conforme aux instructions contenues dans la 13me. section de la charte de la Compagnie, je suis chargé par le gouverneur de vous donner avis qu'il sera délivré leur certificat à cet effet, et que la Compagnie a le droit d'exiger le péage que lui accorde la dite section.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,
GEORGE EUSTIS, *Secrétaire-d'Etat.*
M. JOHN WALSH, Président de la Compagnie de Navigation d'Orléans. 1er juillet—6

MAISON D'EDUCATION.
Rue St. Pierre, No. 154.

M. J. CASSAGNE, encouragé par plusieurs personnes avantageusement connues en cette ville, ouvrira sa MAISON D'EDUCATION pour les enfans de couleur le 15 juillet courant.

S'étant livré depuis long-temps à l'enseignement, et ayant travaillé pendant plus d'une année en cette ville en qualité de professeur chez M. Jeannin, il peut offrir aux parens qui voudront bien lui confier leurs enfans toutes les garanties qu'ils pourront souhaiter.

Les enfans, dans sa maison, suivront un cours complet d'études sur la *lecture*, l'*écriture*, sur les *langues française*, *anglaise*, *espagnole et latine*, sur les *mathématiques*, sur l'*histoire ancienne et moderne*, la *géographie*, la *mythologie*.
8 juillet—1½

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre à vendre par (24 juin) BENJ. BOOTH & Co.

PENSION DE JEUNES DEMOISELLES, TENUE PAR Mme. Vve. VERNIES et Mlles. VERNIES.
Rue Royale, au coin de la rue St. Philippe.

MADAME GRANET, ayant pris la résolution de suivre M. Granet, au collège Jefferson, a fait choix de Mme. veuve VERNIES pour continuer la PENSION DE DEMOISELLES, qu'elle avait fondée dans la rue Royale.

Les cours d'études embrassent toute l'année, sans vacances fixes.

M. Boyer, pour la première classe. Il y consacrera les heures qui ne sont point employées à son école.

Mlle. Zélie Vernies, aidée de sa sœur et d'une sous-maîtresse, est chargée des deux classes inférieures, et seconde sa mère dans l'administration intérieure de l'établissement.

Les maîtres suivans sont chargés des autres branches de l'éducation:
M. Dubear, pour l'écriture et l'anglais.
M. Brocard, pour le chant.
Mme. Boyer, pour le piano et la harpe.
M. Santipotri, pour l'espagnol.
M. Toram, pour le dessin.
M. Bertus pour la danse.

Des soins maternels et une surveillance exacte et continuelle, une nourriture saine, un traitement doux et ferme, un choix de professeurs distingués, voilà les points principaux du plan que Mme. Vernies adopte et duquel elle ne déviera pas.

CONDITIONS:

Pension, pour douze mois		$250
Demi-pension	do	144
Externat	do	96
Harpes, par trimestre		30
Piano,	do	30
Danse,		
Chant,	do	22
Dessin,	do	30
Espagnol,	do	

Le cours d'études embrasse l'enseignement complet et simultané de la langue française et de la langue anglaise, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la chronologie, l'histoire, la mythologie, les différens genres de couture et de broderie.

Une instruction religieuse sera faite une fois la semaine. Les pensionnaires seront conduites à l'église le dimanche, quand le temps le permettra.

Les lits sont fournis par l'établissement, moyennant $5 une fois payées. Chaque élève apporte en entrant 2 paires de draps, 1 couverture de laine, 1 couvre-pied blanc, 12 serviettes, 1 couvert et une timbale d'argent, 1 couteau de table et un trousseau suffisant.

Les livres de classes sont payés séparément ou fournis par les parens.

La pension et la demi-pension se payent par trimestre, et d'avance; l'externat se paye par trimestre ou par mois, au choix des parens, mais d'avance aussi.

La pension et les classes sont ouvertes aujourd'hui.

Attendu que Mlle. Zélie Vernies n'est pas encore arrivée de la campagne, les deux classes dont elle est chargée seront tenues par Louis Tainturier.

Madame veuve Vernies prévient que M. Boyer qui est chargé de la première classe n'est pas intéressé mais employé au cours des études classiques. Quelque flattée qu'elle pût être qu'il prît une part plus active dans l'ensemble des travaux d'une maison d'enseignements, il lui serait impossible de se lier, puisqu'il tient, lui même, un établissement de la même description.

M. Louis Tainturier sera employé, après le retour de Mlle. Zélie Vernies pour donner des lectures sur les matières générales de l'instruction. Ces lectures auront lieu, les lundis, les mercredis et les vendredis de chaque semaine. 3 juillet.

A LOUER OU A VENDRE.
LIVRABLE LE 1er. AOUT.

LA maison neuve, située rue Bourgogne entre celles des Ursulines et Hopital mesurant 32 pieds de face sur 125 de profondeur, composée de quatre *appartements*, galerie, cabinets, caves, mansardes et cuisine haute, s'adresser rue St. Anne, No. 86. 1er juillet

A. LACOUTURE offre à vendre dans son magasin rue de la vieille Levée, entre Bienville et Douane, No. 37, et à des conditions raisonnables, les articles suivants:
2 caisses Pruneaux de 50 paubans chaque caisse;
100 paniers Anisette de Bordeaux;
20 petits barils Sirop de Limon;
20 caisses Sucre blanc de la Havane;
30 caisses Liqueur superfine;
30 caisses Eau-de-fleur d'Orange triple;
Jus de citron en barils et en damejeannes;
Amandes en coque et cassées:
Quelques caisses véritable Absinthe Suisse;
Une jarre Fruit cristalisés de Marseille;
Confitures de la Havane en caisses de 12 paubans;
Guignolet d'Angers, vin de Champagne et Muscat;
Dragées, Liqueurs, Sirops assortis, Maraschino;
Confitures de la Havane, cristalisées par petites caisses de 5 livres, et plusieurs autres articles. 20 juin—3

LIVRES NOUVEAUX.

REÇUS par le navire Warsaw, du Hàvre, et à vendre par les soussignés:

Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry, par Châteaubriand; la Tour de Montlhéry, par J. Viennet; L'Anneau de Luther; Calomnie, par Hypolite Bonnelier; Marie Touchet, par M. J. ...aguillon; Samuel, roman sérieux par M. Paul de Musset; le Siège d'Anvers, ou Amours, Guerre et Folie; Un de plus, roman à la mode, par un vaudevilliste; Contes d'une vieille fille à ses neveux; Un Clair de Lune, rêverie par M. Gustave Albitte; le Livre des Conteurs; le Corridor du puits de l'Hermite; Conte de Ste-Pélagie, par Choquart & Guénot; les Ecorcheurs ou l'Usurpation et la Peste, par M. le vicomte d'Arlincourt; Daniel le lapidaire, ou les Contes de l'Atelier; suite; Une Femme de Théâtre, par J. B. May; Chansons nouvelles et dernières de Béranger; Contes nouaux par V. Jules Janin.
12 juin E. JOHNS & Co. rue de Chartres, No 131

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.
Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

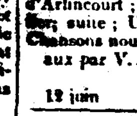

Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, ... Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD, agents, rue de Chartres, No. 89.
N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov.—6m

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—Les soussignés, agents de la scie-à-vapeur à Pearlington, se chargeront de toutes les commandes qu'on leur fera pour des planches de cypre, qu'ils délivreront, soit sur le bassin ou sur le chemin à coulisses, avec promptitude et à aussi bon compte qu'on pourrait les obtenir en ville ou dans les environs. TOURNE & BECKWITH,
7 mai Nouvelle Levee, No 15

EN débarquement, 20 barils huile palmachristi. 15 do. graines de lin, et à vendre par les soussignés.
31 mai H. BONNABEL & FRERE.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du brick Vénus de Marseille,
5,000 sangsues de choix,
115 onces essence de rose du Levant;
50 do. do. do. Neroly pure;
20 do. huile de Bergamote do.
25 do. do. de Limon.
31 mai H. BONNABEL & FRERE.

MME. ROSALIE D'ENDREI accoucheuse de profession dernièrement arrivée de France et ayant passé l'examen à la maternité de Marseille par MM. Derpas et Danes, chirugiens de Montpellier, offre ses services aux Dames. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 7.
8 juil—2

ON demande un navire pour Bordeaux, s'adresser à
8 juil J. MAGER.

DEMANDE de 360 actions de la Banque de l'Union, CHS. HATREL,
8 juil rue de Chartres, No. 123.

A VENDRE.

UN Terrain situé faubourg Montreuil ayant 33 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur à la rue Craps. CHS. HATREL,
8 juil rue de Chartres, No. 124.

RIZ—80 boucauts riz de Charleston, de première qualité, à vendre par F. H. PETITPAIN,
8 juil encoignure Chartres & Toulouse.

SUCRE BLANC DE LA HAVANE & CIGARRES—En débarquement du brick Aurora, venant de la Havane et à vendre par F. H. PETITPAIN,
8 juil encoig. Chartres & Toulouse.

CAFE ET CIGARES.—En débarquement du San Antonio, de la Havane, et à vendre par le soussigné:
30 sacs Café,
40 milliers Cigares de première qualité.
F. H. PETITPAIN,
3 juillet encoignure Chartres et Toulouse

TRAITES sur Paris, à vendre par
26 juin J. MAGER.

A VENDRE A BON MARCHE

UN assortiment de liqueur superfine et fine, Absynthe verte suisse; Kirshwasser de, Bières blanche, Vinaigre blanc; Houblon.
S'adresser à DELAMOURLIERE,
16 avril rue Royale, No. 254.

A LOUER—Une résidence d'été.—Un lot entier avec des maisons neuves dans la rue St. Ferdinand, faubourg Washington, à 1 mile de la Levée, s'adresser chez JULES LE BLANC,
24 juin rue Royale, No. 103.

CAFE DE LA HAVANE.—90 sacs de café, en débarquement de la Goëlette Voyageur, à vendre par
F. H. PETITPAIN,
17 juin Rues de Chartres et Toulouse.

COUR DES PREUVES—*Succession de feu Jean Dupuis.*—En vertu d'un ordre de la dite cour, il sera vendu lundi, 12 août 1833, à midi, au café de la Bourse Hewlett, les esclaves suivans appartenant à cette succession; savoir:

Marie-Louise, mulâtresse de 26 ans, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique de maison et bon sujet avec son enfant âgé de 2 mois nommé Adolin.

Marie-Henriette, mulâtresse de 25 ans, couturière, blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique et bon sujet.

... Agathe, négresse de 32 ans, cuisinière, bon sujet avec ses trois enfans, Charles, négrillon de 7 ans et Elise, négritte de 5 ans, William Bélé ... de ... ans, appartenant ...

Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves.

Les actes de vente seront passés devant M. Théod. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
13 juil—13,5ps.

PAR H. J. DUMINGON.

VENDREDI, 9 août prochain, à midi, à la Bourse, par ordre de la Cour des Preuves et ... de la succession de feu Elizabeth Gust ... les esclaves suivans:

Fanchine, négresse âgée de 30 ans ... des crises, et ses trois enfans, Franc Mietus, âgé de 4 ans, Francis de 4 mois, et Ferrand de 12 ans.

Conditions: Moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque. 10 juill

PAR H. J. DUMINGON.

IL sera vendu, le vendredi, 9 août prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de l'hon. Cour de Paroisse, rendu sur la pétition des syndics des créanciers de C. Oger et de C. Oger & Co, pour le compte des dits créanciers, les esclaves suivans: Félix, nègre âgé de 40 ans, charretier et domestique; Sanon, nègre âgé de 24 ans, charretier; Marie-Anne, négresse, âgée de 26 ans, avec ses deux enfans, un âgé de 5 ans et Honorine de deux ans.
Conditions. Comptant. 10 juillet

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le lundi, 12 août courant, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse, en date du 5 juillet 1833, *les esclaves ci-après dépendant de la succession* de feu D. F. Randolph.

Lucinda, âgée de 25 ans, bonne domestique de maison, avec sa fille, âgée de 5 ans, et son fils âgé de 3 ans.

Dick, nègre âgé de 28 ans, charretier.

Conditions: Payable le 1er. février, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 j

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

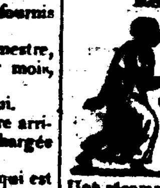

EST partie marronne de chez le soussigné, le 15 du mois dernier, une mulâtresse américaine nommée MARTHE ou MARTHA, âgée d'environ 18 à 19 ans, taille d'environ 5 pieds américain, figure ronde, ayant plusieurs fortes égratignures à la figure et plusieurs marques au cou. Elle vendait ordinairement des gateaux.

Une récompense de 5 piastres sera donnée à celui qui la conduira à une des geoles de cet état, ou la ramènera à son maître. Cette esclave appartient à la succession François Paul Borée.
EDOUARD RAIBOULE,
10 juil rue Constance, faubg. Annonciation.

UNE récompense de dix piastres sera donnée à qui arrêtera et mettra à la geole de cette ville, ou de l'une des paroisses de cet état, le nègre JEAN, âgé d'environ 22 ans, taillé d'environ 5 pieds, jolie figure, teint bien noir. Ce nègre est menuisier; il est très connu en ville, il a travaillé plusieurs années chez M. B. Bacas et chez M. Chenave. Le soussigné ne l'a pas vu depuis vendredi dernier, 14 du courant.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas recevoir le dit esclave à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. A. ANGELAIN,
20 juin—3 2ps. rue Bourgogne, No. 264

$50 DE RECOMPENSE.

EST parti marron de chez le soussigné depuis avant-... jeune mulâtre, âgé d'environ 12 ans, nommé HENRY, taille moyenne, jolie figure, *teint très clair*, cheveux châtains, ayant une assez *forte* brûlure à la joue droite côté de l'oreille, il parle français et anglais.

La ... récompense sera donnée pour son arrestation, en s'adressant à THEODORE NICOLET,
3 juillet rue Royale No. 103.

$50 DE RECOMPENSE.

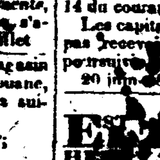

EST parti marron le 1er de ce mois, le *grif* PATRICK, âgé d'environ 25 ans, ne parlant qu'anglais, d'un caractère doux et très soumis, taille de 5 pieds 8 pouces, mince de corps, ayant une cicatrice à l'un de ses bras près du poignet. Le dit Patrick est bien connu comme conducteur du bateau du moulin à scie de M. Chs. Royer à la paroisse St. Charles. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le fera loger dans une des geoles de cet Etat.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas donner passage au susdit Patrick sous peine d'être poursuivis selon les rigueurs de loi.
5 juil—3 BLANC & BRUGIER.

COURTOIS ET BALENCIANI,
Horlogers, rue St. Anne, No. 42, vis-à-vis les cours.

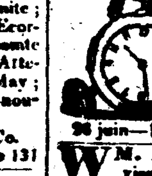

ONT l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de montres et de bijouterie, qu'ils livreront à des prix modérés. Ils se chargent de toute espèce de réparations concernant leur état, comme: montres, pendules, boîtes à musique, &c.
26 juin—12

WM. FADEUILHE rue de Chartres No. 137, vient de recevoir un nouvel assortiment de papiers peint et bordures, qu'il offre à un prix très modéré.

A Louer—les appartements fraîchement tapissés rue de Chartres, No. 137. 26 juin.

BEURRE.—32 barillets beurre, reçus par le bateau à vapeur Missouri, et à vendre par
18 juin GRAY, DURRIVE & CO.

60,000 DOUVES DE PIPE, à vendre par
19 juin A. QUERTIER & BOUTIN

TRAITES sur Paris, Bordeaux, Marseille et New York, à vendre par JULES LE BLANC,
18 mai rue Royale, No. 103.

A LOUER.—La maison située rue du Canal, No. 37, jusqu'au 1er. novembre prochain, prendre possession immédiatement, s'adresser à
13 mai I. OGDEN & CO.

BELLES CHEMISES DU GENRE LE PLUS NOUVEAU.—Reçu un nouvel assortiment de belles chemises de gance, le plus nouveau. Aussi de belles chemises gingas pour le voyage.
WM. C. NORRIS,
3 mai rue de Chartres, No. 3c.

VINS—Malaga doux et sec, en quarts et en ... vin de St. Lucar en quarts; do. de Catalogne en pipes et en barils, dont une partie a droit au drawback, à vendre par 24 mai LINCOLN & GREEN.

CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER.

SANS pareil pour la guérison des maladies scrofuleuses, des douleurs et enflures des os, rhumatismes syphiliques, la faiblesse résultant de l'intempérance et de la dissipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le visage, les boutons et toutes maladies cutanées. Les demandes considérables qu'on nous a faites de cette médecine sans pareille, depuis 3 ans, et qui augmentent chaque jour sont une preuve suffisante de sa supériorité pour la guérison des maladies ci-dessus. On vient d'en recevoir un nouvel envoie qui est en vente chez les agents.
DUCONGE & PEYCHAUD,
18 fév rue de Chartres, No. 89.

SAMUEL ..., *Fondeur et Tourneur en cuivre*, plombier et machiniste, rue du Maine, No. 29, a l'honneur d'informer le public, qu'il est prêt à exécuter toutes commandes dans son état avec promptitude et netteté, fontes en cuivre de toutes formes, travaux de machinerie fini, pompes de toutes grandeurs et de toutes formes, avec des valves patentées, exécutés d'après les derniers modèles, doubles écrous, appareils de fontaines, de bains et d'eau de soda, montures de pupitres, livres et comptoirs, plaques de portes, baguettes de rideaux et escaliers—répare aussi les chandeliers et lampes et généralement toutes sortes de articles à des prix modérés. 4 mai—

MAGASIN DE MARBRES DE ...
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment général de montures de cheminée en marbre d'un travail supérieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égyptiens, Italiens, ... caine. Aussi des monuments, tombes et pierres ... des ... et linteaux montés simples; des ... marbres, des pierres de foyers et de ... Paris; du ciment hydraulique et Romain; ... tiennent aussi de grilles montés en bronze et ... les patrons les plus nouveaux et les plus ... des trameaux et garde-feux; le tout à des prix ... Ils ont des ouvriers du premier ordre pour ... criptions et fixer les ouvrages ci-dessus.
... STROUD
De l'ancienne raison de société ...
28 janv

HUILE D'OLIVE, Vins ... et Vins Muscat. En débarquement du brick Cosmopolite, capitaine Corchale, de Marseille, et à vendre par les soussignés.
400 barriques Vin de Benet et Elisée Baux,
10 barils imitation Madère,
150 caisses Vin Muscat Frontignan,
300 paniers Huile d'olive,
10 barils Huile d'olive,
20 paniers Vermicelle,
20 caisses Raisins,
... Amandes,
200 sacs Bouchons.
CARRIERE & BORDUZAT,
12 juin rue St Louis, No 11